

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHAILLES

### SEANCE DU 28 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le 28 juin à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CHAILLES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Espace Chavil de Chailles, sous la présidence de Monsieur Yves CROSNIER-COURTIN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 juin 2021

**Étaient présents :** BANCHEREAU Marie-Odile – BEYER Jean-Marie – CHALLIN Gérard – CHATENIER Patrick – COUSIN Carole – COUSIN Eric – CROSNIER-COURTIN Yves – GAUDELAS Romain – GAUDELAS Valérie – GAUTRON Hervé – LASSERON Alexandrine – LEMAITRE Dominique – LESCURE-MOSSERON Florence – MARMAGNE Florent – MOREL Benoît - NUFFER Olivier – NUFFER Valérie – PETRAULT Nicolas – PORCHER Christophe - SAURET Laurence – STROINSKI Petra

**Étaient excusés :** KASKAS Annie - PONS Catherine

**Secrétaire de séance :** Romain GAUDELAS

\*\*\*\*\*

#### **Délibération n°2021.06.14 : AFFAIRES SCOLAIRES – Détermination des tarifs de restauration scolaire 2021-2022**

Nombre de conseillers :  
- en exercice : 23  
- présents : 21  
- nombre de votants : 22  
(POUVOIR d'A. KASKAS à L. SAURET)

Nombre de suffrages exprimés :  
Pour : 22  
Contre :  
Abstentions :

Comme chaque année, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de redéfinir les tarifs de la restauration scolaire pour l'année scolaire 2021-2022.

Vu l'avis favorable des Commissions Enfance Jeunesse et Finances,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

**FIXE** les tarifs applicables à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021,

**PRECISE** que la nouvelle grille de tarification est annexée à la présente délibération,

**CHARGE** Monsieur le Maire de toute démarche tendant à l'exécution de cette décision.

*Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme au registre  
Fait à Chailles*

Le Maire,  
Yves CROSNIER-COURTIN



## TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE

Prix du repas enfant	Prix du repas adulte	Prestation encadrement
3,62€	6,43€	1,20€
<u>Famille nombreuse :</u> 3,52€		

**\*Tarif famille nombreuse (à partir de 3 enfants)**

***Vu pour être annexé à ma délibération n°2021.06.13 en date du 28 juin 2021***